



CFPCA
Brioude
Bonnefont
43

CAPa

Métiers de l'agriculture
Spécialité «Production Animale»

Découvrez l'apprentissage

APPRENTISSAGE & contrat de professionnalisation



EPLEFPA de BRIOUDE-BONNEFONT/SAUGUES
CFPCA

Route de Bonnefont
43100 FONTANNES

04 71 74 57 58

cfa.haute-loire@educagri.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole est un diplôme du Ministère de l'Agriculture de **Niveau 3**.

Il permet d'acquérir la qualification d'ouvrier spécialisé permettant d'entrer dans la vie active mais surtout de poursuivre une formation par apprentissage, initiale ou adulte dans le cadre d'un parcours de formation individualisé et adapté.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 16 ans ou 15 ans après une 3ème.

INFORMATIONS RÉMUNÉRATIONS ET FINANCEMENT

La rémunération est fonction de l'âge de l'apprenti et de la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise (elle est donnée en % du smic Brut).

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années. Il est possible de faire cette formation en 1 an après un C.A.P. Agricole dans une autre option.

Déroulement de la formation :

- **70 semaines sur l'exploitation** pendant lesquelles le jeune participe à tous les travaux et acquiert une formation pratique.
- **24 semaines au CFPCA** à raison de 420 heures par an pendant lesquelles le jeune acquiert une formation théorique ainsi qu'un complément de formation pratique.

Des stages peuvent être conclus avec d'autres entreprises agricoles pour compléter la formation pratique ou étudier une production particulière, avec l'accord du maître d'apprentissage.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Il est délivré par **Unités Capitalisables**.

C'est une forme de contrôle continu tout au long de la formation.

Les candidats doivent valider :

- **6 U.C.** appartenant aux domaines : technologique et professionnel, maths, expression et communication, économique et professionnel, hygiène sécurité, éducation physique.
- **1 U.C.A.R.E.**

ENSEIGNEMENT

35 heures par semaine :

- 1/3 de temps en formation générale et civique.
- 1/3 de temps en formation technique théorique.
- 1/3 de temps en formation pratique.



6 Unités Capitalisables nationales

UCG 1

Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

Histoire Géographie, Mathématiques, Technologies de l'informatique et du multimédia

UCG 2

Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

Communication, Éducation socioculturelle, Biologie et Écologie

UCG 3

Interagir avec son environnement social

Sciences économiques et sociales, Gestion Éducation physique et sportive

UCP 1

Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage

UCP 2

Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage

UCP 3

Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments

1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi



UCARE

Porcs

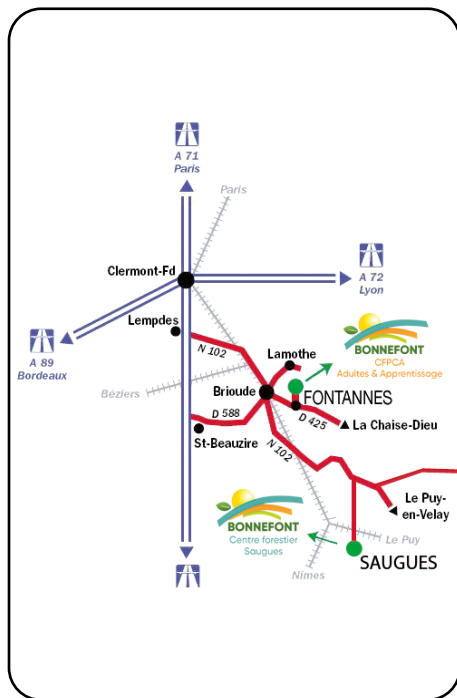
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

CFPCA (Centre de Formation Professionnelle Continue et d'Apprentissage) dispose de locaux* au sein de l'EPLEFPA de Brioude-Bonnefont dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 au niveau 5 :

- 2 laboratoires de chimie et de biologie
- 2 salles informatiques
- ateliers pédagogiques
- un Centre de Documentation et d'Information
- un Centre de Ressources
- une exploitation agricole
- un atelier machinisme
- une salle techno
- des installations sportives
- un centre équestre
- un restaurant scolaire...

Les apprentis peuvent, sous certaines conditions, être hébergés à l'internat de l'EPL de Brioude-Bonnefont.

*Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.



PROMOTION 2022

Taux de réussite : 80%
Taux d'appréciation : 81%
Taux d'insertion : NC

CONDITIONS DE PRE-INSCRIPTION

Pour toute pré-inscription, se connecter au site internet du CFPCA.

Télécharger TOUS les documents, les compléter et les transmettre par voie postale au secrétariat du CFPCA.

Une inscription devient définitive dès que le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation est signé de toutes les parties.



CONTACTEZ-NOUS :

CFPCA 43100 FONTANNES
04 71 74 57 58
Site Internet : www.cfa-bonnefont.fr
Email : cfa.haute-loire@educagri.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

INSERJEUNES